

Québec, le 14 mars 2008

Monsieur Jean-Claude Marron  
Directeur du projet  
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée  
3779, chemin des 40-Arpens  
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

**Objet :** Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie  
(secteur nord) (DQ36)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir de l'information complémentaire.

Dans leur mémoire conjoint, les villes de Charlemagne, Mascouche, Repentigny et Terrebonne demandent qu'une redevance municipale de l'ordre de 10,00 \$ la tonne métrique enfouie soit perçue par BFI-UTL auprès des municipalités et du secteur des institutions, commerces et industries en guise de compensation pour les inconvénients liés à la présence dans du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie.

- 1- Pourriez-vous nous faire part de votre appréciation quant à la faisabilité de percevoir ce montant de 10,00 \$ par tonne métrique enfouie à votre LET ?
- 2- Sachant que vous avez des contrats avec des entreprises privées de collecte des matières résiduelles tant pour la collecte du secteur municipal que du secteur des ICI, pourriez-vous nous indiquer :
  - A) Le nombre total de contrats signés avec les entreprises privées de collecte de matières résiduelles en indiquant ceux relevant du secteur municipal ainsi que ceux du secteur des ICI.
  - B) Pour chacun de ces deux secteurs, indiquez l'année d'échéance ainsi que le nombre de contrats venant à échéance au cours de cette même année.

- 3- Existe-t-il une clause dans vos contrats qui vous permet de réviser ces contrats et de réajuster le coût à la hausse ? Expliquer
- 4- Dans l'éventualité où une telle clause existerait, indiquer si BFI-UTL s'en prévalerait. Dans la négative, veuillez expliquer les raisons vous incitant à ne pas vous prévaloir de cette possibilité.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 mars prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la  
commission